

CCFD « Je voudrais faire connaître la situation des intouchables en Inde »

La visite d'un pays réputé pour ses richesses culturelles ne doit pas faire oublier la vie quotidienne des populations. Exemple, celle des « Intouchables », en Inde. Rencontre avec le P. Yesumarian Lourdunathan, jésuite, qui se bat pour faire respecter leurs droits.

PARIS NOTRE-DAME — Vous êtes récemment venu à Paris et êtes intervenu dans les paroisses St-François de Sales (17^e) et St-Lambert de Vaugirard (15^e) pour parler de la situation des « Intouchables » en Inde. Que voulez-vous dire aux Parisiens, pour qui l'Inde peut sembler loin ?

P. YESUMARIAN LOURDUNATHAN — Je suis venu à l'invitation du CCFD de Paris, afin de faire connaître la situation des Intouchables au plan international. En Inde, les Intouchables sont considérés comme des personnes « impures », qui doivent être « mises à part », et qui sont vouées aux tâches les plus viles (travaux publics, ramassage des ordures...). Les Intouchables, qu'on appelle « Dalit » (c'est-à-dire les opprimés), sont souvent tenus de vivre en dehors des villages, ils ne peuvent pas boire la même eau que les autres, dans les mêmes verres que les autres... Dans le secteur privé, ils sont exclus de certaines professions comme la médecine, les finances. Même dans l'Église, il arrive qu'ils soient séparés, qu'ils aient leur propre cimetière. Moi-même, je suis un Intouchable et je fais l'expérience de la discrimination, y compris à Paris. Exemple : récemment, je devais aller chez un indien sikh. La personne qui m'accompagnait me dit : « Ne t'inquiète pas, ce sikh n'est pas un Dalit ». Une gifle ! En Inde, 300 millions de personnes sont touchées. Nous avons besoin d'un soutien international pour éradiquer cette discrimination.

P. N.-D. — La Constitution de l'Inde a pourtant aboli cette pratique...

Y. L. — Oui, mais les discriminations se perpétuent, malgré des mesures de discrimination positive. Cha-



Le P. Yesumarian Lourdunathan (g.), jésuite et avocat, se bat pour faire respecter les droits des « Intouchables » ou « Dalits » en Inde. Il est soutenu par le CCFD. Ici avec Gérard Baisle, président de la Délégation diocésaine de Paris.

que jour en Inde, trois Intouchables sont tués, des maisons brûlées, des personnes attaquées, violées. Moi-même, j'ai été envoyé en prison à quatre reprises. Cette pratique est très difficile à remettre en cause, plus difficile encore que le racisme, car elle est profondément ancrée sur un plan culturel et religieux depuis des millénaires. Dans l'hindouisme, il existe un système très hiérarchisé de « castes ». Ceux qui occupent le haut de la hiérarchie sont les « Brahmanes » : savants et prêtres. Puis viennent les guerriers, puis les commerçants et les agriculteurs, puis ceux qui occupent des fonctions « serviles ». Enfin, il existe une cinquième catégorie, qui ne serait pas issue du dieu créateur : les « Intouchables ». Même parmi les chrétiens, la discrimination existe. La religion chrétienne n'est parfois qu'un vêtement qui recouvre des pratiques anciennes qui elles demeurent.

P. N.-D. — Comment lutter contre ce fléau en Inde ?

Y. L. — En 1990, j'ai fondé un mouvement social fédérant des mouvements Dalits. Il s'agit de l'« International Ambedkar Centenary Movement », du nom de l'un des pères de la Constitution indienne, d'origine dalit. Son

litigieuses devant les tribunaux, nous procurons une aide juridique aux victimes de violation de droits fondamentaux, nous formons des étudiants pour l'admission au collège de droit...

P. N.-D. — Qu'attendez-vous des Parisiens ?

Y. L. — Les gens ont une bonne image de l'Inde, peinte par une grande culture. Mais il existe le système des castes, pratiqué par un milliard de personnes ! Encore récemment, nous avons battu pour que les victimes Dalits du tsunami puissent être dédommagées. Je crois que la France peut comprendre le problème. J'attends des chrétiens, pour qui tout homme est aimé de Dieu, qui soutiennent le CCFD et qui parlent du problème des Dalits autour d'eux : nous voulons être reconnus comme des êtres humains.

Recueilli par
Bénédicte Héron